



## Pastidose

### LAVAGE DE LA VAISSELLE EN MACHINE

#### UTILISATION

Pastilles de lavage de la vaisselle en machine. Lave parfaitement toute la vaisselle.  
Automatisme : Aucun contact utilisateur-produit. Facilité maximum pour le personnel. Contrôle visuel permanent du niveau de pastilles. Echange standard immédiat de la recharge.  
PASTIDOSE est concentré = faible dosage. Surconsommation impossible = 0.25 à 2 g/litre maximum  
Anti-calcaire. Recommandé en machine à laver à « panier fixe ».  
Innocuité sur l'inox, la verrerie, la faïence et porcelaine avec décors sous émail.

#### PRECONISATIONS

- S'utilise avec le doseur EURODOSE
- Enlever ou percer l'étiquette adhésive qui se trouve sur le couvercle
  - Ne pas dévisser le couvercle
  - Positionner la recharge sur le doseur
  - En cours d'utilisation, ne pas retourner la recharge une fois installée

#### CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES

- Pastille blanche de 30g
- pH à 1% : 11,5 +/- 0,5
- Non moussant
- Contient un agent de blanchiment chloré. Ce produit n'est pas destiné à désinfecter.
- Conserver à l'abri de la chaleur et à l'écart des acides

#### COMPOSITION

Agents de surface / sels alcalins / agent anti-calcaire / agent de blanchiment chloré

#### CONDITIONNEMENT(S)

Réf. OH0325 - Recharge de 2,7 kg (90 pastilles de 30g)

#### LEGISLATION ET SECURITE

Corrosif  
Contient de métrasilicate de disodium. Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique. Provoque des brûlures.  
Irritant pour les voies respiratoires. Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).  
Produit réservé à un usage exclusivement professionnel.  
Conforme à la législation relative au nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact des denrées alimentaires. Pour cette utilisation, rinçage à l'eau potable obligatoire. (Arrêté du 08/09/99)  
Fiche de données de sécurité disponible sur service DIESE : [www.diese-fds.com](http://www.diese-fds.com)

ORAPI EUROPE

Parc Industriel de la Plaine de l'Ain  
5 allée des cèdres – 01150 Saint-Vulbas  
Tél. : +33 (0)4 74 40 20 20 – Fax : +33 (0)4 74 40 20 21  
[www.orapi.com](http://www.orapi.com) – [www.chimiotehnic.fr](http://www.chimiotehnic.fr)

FTOH0325 / Indice 01 – 18/12/2008

ORAPI® EUROPE ne peut avoir connaissance de toutes les applications dans lesquelles sont utilisés ses produits et des conditions de leur emploi. ORAPI® EUROPE n'assume aucune responsabilité quant à la convenance de ses produits pour une utilisation donnée ou dans un but particulier. Les informations ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour vérifier l'adéquation du produit à chaque cas déterminé.